



PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

39 rue de la Monnaie

59000 LILLE

☎ : 03 20 55 00 15

Courriel : pelerinages@lille.catholique.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE en ARMÉNIE Du 28 mai au 04 juin 2019

à retourner complété et accompagné de votre acompte **avant le 15 février 2019**
au service des pèlerinages du **Diocèse de LILLE**.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 3 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : Joindre la photocopie du passeport (page de la photo).



PÈLERINAGES DIOCÉSAINS

39 rue de la Monnaie

59000 LILLE

☎ : 03 20 55 00 15

Courriel : pelerinages@lille.catholique.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE en ARMÉNIE Du 28 mai au 04 juin 2019

à retourner complété et accompagné de votre acompte **avant le 15 février 2019**
au service des pèlerinages du **Diocèse de LILLE**.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 3 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : Joindre la photocopie du passeport (page de la photo).

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (*dans la mesure des possibilités*) :

- en **chambre individuelle** avec un supplément de **178 €** (*selon disponibilité*)
- en **chambre double** (avec 1 grand lit)
- en **chambre à 2 lits à partager** (*sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus.*)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (*dans la mesure des possibilités*) :

- en **chambre individuelle** avec un supplément de **178 €** (*selon disponibilité*)
- en **chambre double** (avec 1 grand lit)
- en **chambre à 2 lits à partager** (*sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon chambre individuelle avec application du supplément chambre individuelle repris ci-dessus.*)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 1419 €

(établi pour un groupe de minimum 31 pèlerins base chambre double/twin à partager)

si groupe de 26 à 30 pèlerins : **1458 €** si groupe de 21 à 25 pèlerins : **1540 €**

Tarif valide pour toute inscription avant le **15 février 2019** et sous réserve de disponibilités.
Au-delà de cette date, nous consulter pour le supplément éventuel.

Acompte : **500 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **26 avril 2019** au plus tard
(+ **178 €** de supplément chambre individuelle le cas échéant).

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de **AD PÈLERINAGES DIOCÉSAINS**

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 1419 €

(établi pour un groupe de minimum 31 pèlerins base chambre double/twin à partager)

si groupe de 26 à 30 pèlerins : **1458 €** si groupe de 21 à 25 pèlerins : **1540 €**

Tarif valide pour toute inscription avant le **15 février 2019** et sous réserve de disponibilités.
Au-delà de cette date, nous consulter pour le supplément éventuel.

Acompte : **500 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **26 avril 2019** au plus tard
(+ **178 €** de supplément chambre individuelle le cas échéant).

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de **AD PÈLERINAGES DIOCÉSAINS**

LIEU DE PRISE EN CHARGE :

Je souhaite un départ en autocar de :

- DUNKERQUE**
- BAILLEUL**
- LILLE**

- Je m'inscris pour le pèlerinage en ARMÉNIE et effectue un versement d'acompte de 500 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix des tranches inférieures si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 31 personnes minimum,
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la ventes de voyages et de séjours.

LIEU DE PRISE EN CHARGE :

Je souhaite un départ en autocar de :

- DUNKERQUE**
- BAILLEUL**
- LILLE**

- Je m'inscris pour le pèlerinage en ARMÉNIE et effectue un versement d'acompte de 500 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix des tranches inférieures si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 31 personnes minimum,
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la ventes de voyages et de séjours.